

■ **INOX GRAPHIC DESIGN SA**, à Neuchâtel, rue du Plan 3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 14.04.2004. But: offrir des services en matière de communication (recherche, étude, documentation, élaboration de stratégies et conseil marketing); réaliser et fournir toutes prestations techniques liées à la mise en oeuvre de programmes de communication, notamment publicité, promotion, édition, relations publiques, events, sponsoring, design de produits, packaging, graphisme, conception de produits, de supports et d'environnements (architecture et décoration). Capital-actions: CHF 105'000, entièrement libéré, divisé en 10'500 actions de CHF 10, nominatives, liées selon statuts. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs, au sens de l'article 181 CO, de la société en nom collectif 'Inox Graphic Design, Huguenin, Kladny, Pizzera', à Neuchâtel, selon convention d'apport du 14.04.2004, présentant un actif de CHF 211'285.88, et un passif envers les tiers de CHF 95'702.68, soit un actif net de CHF 115'583.20, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 105'000, en échange de 10'500 actions de CHF 10; l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 10'583.20. Convocation des actionnaires: Feuille officielle suisse du commerce ou lettre recommandée, téléfax ou télégramme. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Huguenin François, du Locle, à Villiers, président, Kladny Ladislav, de Marin-Epagnier, à Neuchâtel, et Pizzera Raphaël, de et à Colombier (NE), lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Fiduciaire Erard & Lanoir', société en nom collectif, à Neuchâtel.

Journal no 980 du 19.04.2004
(02229676 / CH-645.4.097.005-6)